



# BIENVENUE A ARAMON

ENFANCE, JEUNESSE & EDUCATION

Guide des services et activités | 2024 2025





# Les activités périscolaires et extrascolaires

## LES TEMPS DITS « EDUCATIFS »

- Temps scolaire**  
 Pendant les temps de classe
- Temps périscolaire**  
 Avant et après la classe et les mercredis
- Temps extrascolaire**  
 Pendant les vacances

## LES TEMPS SCOLAIRES, PERISCOLAIRES – lundi, mardi, jeudi et vendredis

7h30 - 8h20	8h20 - 11h30	11h30 - 13h20	13h20 - 16h30	16h30 - 18h30
<b>PERISCOLAIRE MATIN</b>	<b>CLASSE</b>	<b>RESTAURATION</b>	<b>CLASSE</b>	<b>PERISCOLAIRE SOIR</b>

## LE CENTRE DE LOISIRS DES **MERCREDIS** ET **VACANCES** (du lundi au vendredi hors jours fériés)

7h30 - 9h30	9h30 - 12h	12h - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h30
<b>Accueil matin</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>Repas</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>Accueil soir</b>
Ouverture portail 7h30-9h30	11h30-12h		13h30-14h	16h30-18h30
7h30 - 9h30	9h30 - 12h	12h - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h30
<b>Accueil matin</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>Repas</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>Accueil soir</b>
Ouverture portail 7h30-9h30	11h30-12h		13h30-14h	16h30-18h30

## VOS ACTIVITES PERISCOLAIRES

### ACCUEIL DU MATIN *Dans les 4 écoles*

Les enfants sont accueillis par une équipe d'animation compétente à partir de 7h30. Dès 8h20, les enfants sont confiés aux enseignants. Le temps scolaire débute.

### CANTINE MATERNELLES

*Dans les 2 restaurants scolaires*

Les enfants se rendent directement dans la salle de restauration où le repas leur est servi à table, par le personnel de cantine.

L'accompagnement au temps de repas est mis en place par le personnel d'animation.

### CANTINE PRIMAIRES

*Dans le restaurant scolaire des Paluns*

Les enfants rentrent de façon échelonnée (roulement par classe) et se servent au plateau lors du passage au self.

L'accompagnement au temps de repas est mis en place par le personnel d'animation.

## INFOS REPAS

Sous condition d'avoir réservé et informé le service, des repas sans viande sont proposés en remplacement des repas « standards ».

En cas de présence de porc dans le menu, un repas sans viande sera servi.

### ACCUEIL DU SOIR MATERNELLES

*Dans les deux écoles*

De 16h30 à 17h00 : organisation du goûter fourni par la famille.

De 17h00 à 18h30 : ateliers et animations diverses

### ACCUEIL DU SOIR PRIMAIRES

*Dans les deux écoles*

De 16h30 à 17h00 : départ échelonné, possibilité de récupérer les enfants. Organisation du goûter fourni par la famille

De 17h00 à 18h00 : portes fermées

De 18h00 à 18h30 : départ échelonné

Le lundi et jeudi : Accompagnement aux devoirs.



## LE CENTRE DE LOISIRS – MERCREDIS VACANCES

*Faire vivre des temps de loisirs éducatifs durant le périscolaire, les mercredis et les vacances.*

C'est autour d'objectifs pédagogiques favorisant le **bien-être** de l'enfant, son **émancipation** et la **découverte de son environnement**, que nous articulons nos pratiques éducatives au travers de 4 axes :

L'ENVIRONNEMENT, LE PATRIMOINE, L'ART ET LES DROITS DES ENFANTS.

Le côté ludique étant prédominant, nous proposons aux enfants de vivre ces différents axes sous la forme de :

Ateliers manuels

Ateliers d'expression

jeux sportifs

Sorties culturelles

cuisine

Séjours

Organisation d'évènements

Jeux



# Modalités d'inscriptions et de réservations

## PREMIERE INSCRIPTION : PIECES A FOURNIR

- ▶ Votre dossier d'inscription
- ▶ Attestation d'assurance périscolaire et extrascolaire
- ▶ Justificatif de quotient familial
- ▶ Aides aux Temps Libres CAF (si vous en bénéficiez)
- ▶ Copie des vaccinations (à jour)

**INSCRIPTION ECOLE : Contactez-nous !**

## RENOUVELLEMENT ANNUEL DES PIECES

La valeur des informations personnelles est d'un an.

Chaque année, nous demanderons un renouvellement des vaccinations et des assurances.

Pour tout changement lié à vos informations personnelles (Quotient familial, situation familiale ou autre), les familles doivent en informer le service (par mail ou depuis l'espace famille).

## LA RESERVATION EST OBLIGATOIRE

**1 : Réservations en ligne** ou sur place jusqu'à 48h avant 16h  
(les demandes sont traitées en fonction **des places et repas disponibles**)

**2 : La facture** correspondante est automatiquement créée

**3 : Une fois la facture réglée, vos réservations sont validées**

SI LE PAIEMENT N'EST PAS EFFECTUÉ, LA  
**RÉSERVATION N'EST PAS ENREGISTRÉE**

AU CENTRE DE LOISIRS, LES ENFANTS SANS  
**RÉSERVATION, NE SONT PAS ACCUEILLIS**

## LES PLACES SONT LIMITEES

Nombre d'enfants par adulte - 6 ans + 6 ans + 11 ans

Périscolaires matin, midi et soir	14	18	18
Centre de loisirs des mercredis	10	14	14
Centre de loisirs pendant les vacances	8	12	12

Tous nos services sont organisés en « Accueils de loisirs », c'est-à-dire que selon la réglementation, le choix se porte sur de petits groupes d'enfants afin de proposer des animations de qualité.

Et c'est également pour cela que les places sont limitées.

# Tarifs & facturation

## FACTURATION

Nous demandons le **PRÉPAIEMENT** de toutes les activités pour le **périscolaire** et par séjour pour **l'extrascolaire** (vacances).

**TARIFS applicables à partir du 2 septembre 2024**

**Prix indicatif du repas = 3€**

**LE PORTAIL FAMILLE**  
Un accès privilégié pour payer en ligne

## MODES DE REGLEMENTS

Cantine : Espèces, chèques, carte bancaire.  
Autres services : Espèces, chèques, carte bancaire, CESU et ANCV (papier et dématérialisés)



**Pour les enfants présents aux activités périscolaires sans réservation préalable, le tarif est doublé**

	Moins de 620€	De 621€ à 880€	De 881€ à 1200€	De 1201€ à 1595€	Au-delà de 1596€
<b>ACTIVITES PERISCOLAIRES</b>					
Matin	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €
Soir	1.2 €	1.7 €	2,2 €	2,2 €	2,2 €
Midi	3,40 €	3,60 €	3,80 €	3,90 €	4 €

	Moins de 620€	De 621€ à 880€	De 881€ à 1200€	De 1201€ à 1595€	Au-delà de 1596€
<b>MERCREDIS &amp; VACANCES</b>					
<b>ARAMON &amp; COMMUNES CONVENTIONNEES *</b>					
Demi-journée	3,4 €	4,2 €	6,5 €	7,1 €	8,4 €
Journée	6,90 €	8,50 €	12,70 €	14 €	15,70 €
<b>EXTERIEURS</b>					
Demi-journée	8 €	9,7 €	11,9 €	12,6 €	14 €
Journée	15,90 €	16,70 €	21,20 €	22,50 €	24 €

\*Communes conventionnées : Domazan, Estézargues (sauf les mois de juillet), Théziers

## Prises en charges financières

Activité concernée	Nom du dispositif	Contact	Détails
Restauration	Demi-tarif cantine	CCAS	Prise en charge de la moitié des frais de cantine
Centre de loisirs	Aides aux temps libres	CAF du Gard	Réduction de 2 à 4€ par jour et par enfant
Camps vacances	Aides Vacances Enfants	VACAF	Réduction partielle et limitée des séjours



# Question santé

## CALENDRIER DES VACCINATIONS OBLIGATOIRES

		VACCINATIONS OBLIGATOIRES POUR LES ENFANTS NES A PARTIR DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2018													
Âge approprié		1 mois	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +	
VACCINS OBLIGATOIRES POUR LES ENFANTS NES AVANT LE 01/01/2018	BCG*	1 mois													
	Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite													Tous les 10 ans	
	Coqueluche														
	Haemophilus Influenzae de type b (HIB)														
	Hépatite B														
	Pneumocoque														
	Méningocoque C														
	Rougeole-Oreillons-Rubéole														
	Papillomavirus humain (HPV)														
	Grippe														Tous les ans
	Zona														

\* Pour certaines personnes seulement.

## PATHOLOGIES PARTICULIERES

Dans le but d'accompagner les familles et d'intégrer tous les enfants, nous aurons besoin de certaines informations et documents.

### HANDICAP



La commune fait appel à un tiers partenaire, spécialisé dans le handicap, afin de définir un mode d'accueil adapté.

### P.A.I.

Les enfants souffrants d'une pathologie particulière pourront être accueillis après la signature d'un protocole spécifique.

**Un problème de santé ?  
Des besoins particuliers ?  
Contactez-nous !**



# Informations utiles

## LES ABSENCES

Il est demandé aux familles de prévenir le service **au plus tard le matin même de l'absence** de l'enfant depuis le portail famille, par mail, par téléphone.

L'absence sera alors considérée comme justifiée et un avoir sera créé sur la facturation suivante.

**En revanche, si le service n'a pas été informé de l'absence, elle est donc due et doit être réglée.**

## LES HORAIRES

Les équipes d'animation sont responsables des enfants jusqu'aux horaires indiqués dans ce document.

**En cas de retard, les familles doivent prévenir en appelant le 06.07.47.95.67 et faire appel, aux personnes autorisées à récupérer leur enfant.**

*(Personnes âgées de plus de 13 ans)*

## LE PREPAIEMENT

Seul le paiement à l'avance vous donne le droit d'accéder aux services proposés par la commune.

## LE REGLEMENT INTERIEUR

Les familles acceptent le règlement intérieur (visible sur le portail ou sur simple demande) dès lors qu'elles déposent des demandes de réservations

## CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2024 2025

<b>Rentrée des élèves</b>	Lundi 2 septembre 2024
<b>Vacances d'automne</b>	du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2024
<b>Vacances de fin d'année</b>	du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier 2024 <b>FERMETURE DU CENTRE</b>
<b>Vacances d'hiver</b>	Du samedi 15 février au dimanche 2 mars 2025
<b>Vacances de printemps</b>	Du samedi 12 avril au dimanche 27 avril 2025
<b>Vacances d'été</b>	A partir de samedi 5 juillet 2025



# Contacts

## LES ECOLES D'ARAMON

ECOLE MATERNELLE VILLAGE	5 rue des vanniers ce.0300210R@ac-montpellier.fr	Johanna GRISARD 04 66 57 06 07
ECOLE MATERNELLE LES PALUNS	Avenue saint Martin ce.0301304E@ac-montpellier.fr	Anne PORTAL 04 66 57 05 00
ECOLE ELEMENTAIRE FRANCOIS RABELAIS	Rue Émile Jamais ce.0300208N@ac-montpellier.fr	Brigitte MIRA 04 66 57 00 86
ECOLE ELEMENTAIRE LES PALUNS	Avenue Saint-Martin ce.0300209P@ac-montpellier.fr	Carol LANDAIS 04 66 57 02 51

## LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET EDUCATION

EQUIPE DIRECTION ET ANIMATION	77 avenue de Verdun clsh@aramon.fr	06 07 47 95 67
RESERVATIONS ET FACTURATION	77 avenue de Verdun cdl@aramon.fr	04 66 57 17 28

<b>Accueil des familles :</b>	<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>
	08h30 12h00		08h30 12h00		08h30 12h00
			13h30 18h30		Fermeture service